FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

MEFISTO SHOCK Nom commercial ou

désignation du mélange

Numéro

d'enregistrement

Synonymes Aucun(e)(s).

Date de publication le 05-octobre-2014

Numéro de version 01 Date de révision Date d'entrée en vigueur de la

nouvelle version

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées PRODUIT BIOCIDE: TP3 désinfectant hygiène vétérinaire - TP18: insecticide - Utilisation

professionnelle uniquement.

Utilisations déconseillées Aucun connu.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Nom de la societe **THESEO**

Adresse 200 Avenue de Mayenne - Zone Industrielle des touches

53000 LAVAL-France

+ 33 2 43 67 96 96 Téléphone Personne à contacter theseo@theseo.fr theseo@theseo.fr E-mail + 33 1 45 42 59 59 1.4. Numéro d'appel

d'urgence

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les dangers physiques, sanitaires et environnementaux du mélange ont été évalués et/ou testés, et la classification suivante s'applique.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CEE et ses amendements

Classification C;R34, Xn;R20/22, R42/43, N;R50/53

Le texte intégral de toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements

Dangers pour la santé

Catégorie 4 H302 - Nocif en cas d'ingestion. Toxicité aiguë, orale Toxicité aigu, inhalation Catégorie 4 H332 - Nocif par inhalation.

H314 - Provoque des brûlures de Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1B

la peau et des lésions oculaires

graves.

Sensibilisation respiratoire Catégorie 1 H334 - Peut provoquer des

symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Sensibilisation cutanée Catégorie 1A H317 - Peut provoquer une allergie

cutanée.

Toxicité spécifique pour certains organes Catégorie 3 irritation des voies

cibles - exposition unique

respiratoires

H335 - Peut irriter les voies

respiratoires.

Dangers pour l'environnement

Dangers pour le milieu aquatique, danger de Catégorie 1

toxicité aiguë

Dangers pour le milieu aquatique, danger à H410 - Très toxique pour les

organismes aquatiques, entraîne long terme des effets néfastes à long terme.

MEFISTO SHOCK SDS France 1 / 12

921553 N° de version: 01 Date de révision: -Date de publication: le 05-octobre-2014 Résumé des dangers

Dangers physiques Pas de classification pour les dangers physiques.

Nocif par inhalation et par ingestion. Provoque des brûlures. Peut entraîner une sensibilisation Dangers pour la santé

par inhalation et par contact avec la peau. L'exposition professionnelle à la substance ou au

mélange peut provoquer des effets sanitaires.

Dangers pour l'environnement Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme

pour l'environnement aquatique.

Risques particuliers

Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

Symptômes principaux

Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Dermatite. Éruption cutanée. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision brouillée. Risque de lésions oculaires permanentes, y compris cécité. Peut irriter les voies respiratoires. Difficultés respiratoires. Peut provoquer une allergie cutanée. Une exposition

prolongée peut causer des effets chroniques.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 telle que modifiée

Chlorure d'alkyl(C12-16)diméthylbenzylammonium, Deltaméthrine (iso), Glutaraldéhyde, Contient:

Hydrocarbures, C10, aromatiques, naphtalène < 1 %, Limonène

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion. H302 Nocif par inhalation. H332

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H314

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par H334

inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée. H317 Peut irriter les voies respiratoires. H335

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H410

Conseils de prudence

Prévention

Ne pas respirer les aérosols ou les vapeurs. P260 Se laver soigneusement après manipulation. P264

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P270 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P271

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P272

Éviter le rejet dans l'environnement. P273

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des P280

yeux/du visage.

Porter un équipement de protection respiratoire. P284

Intervention

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P301 + P330 + P331

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les P303 + P361 + P353

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où P304 + P340

elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs P305 + P351 + P338

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P310

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). P321

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P333 + P313 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P362 + P364

Recueillir le produit répandu. P391

Date de révision: -

Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403 + P233

Garder sous clef. P405

Élimination

Eliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations P501

locales/régionales/nationales/internationales.

Informations supplémentaires

de l'étiquette

EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires.

2.3. Autres dangers Aucun connu.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Informations générales

Nom chimique	%	N° CAS/n° CE	Numéro d'enregistrement REACH	Numéro index	Notes
Chlorure d'alkyl(C12-16)diméthylbenzylammoni um	20-50	68424-85-1 270-325-2	-	-	

Classification: DSD: C;R34, Xn;R21/22, N;R50

CLP: Acute Tox. 4;H302, Acute Tox. 4;H312, Skin Corr. 1B;H314, Eye Dam.

1;H318, Aquatic Acute 1;H400

Glutaraldéhyde 10 - < 20 111-30-8 - 605-022-00-X

203-856-5

Classification : DSD: T;R23/25, C;R34, R42/43, N;R50

CLP: Acute Tox. 3;H301, Skin Corr. 1B;H314, Skin Sens. 1A;H317, Acute Tox.

2;H330, Resp. Sens. 1;H334, STOT SE 3;H335, Aquatic Acute 1;H400,

Aquatic Chronic 2;H411

Hydrocarbures, C10, aromatiques, <10 Non disponible - naphtalène < 1 % 918-811-1

Classification : DSD: Xn;R65, R66-67, N;R51/53

CLP: Asp. Tox. 1;H304, Acute Tox. 2;H330, STOT SE 3;H336, Aquatic

Chronic 2;H411

Deltaméthrine (iso) < 1 52918-63-5 - 607-319-00-X M=1000000

258-256-6

Classification: DSD: T;R23/25, N;R50/53

CLP: Acute Tox. 3;H301, Acute Tox. 3;H311, Eye Irrit. 2;H319, Acute Tox. 3;H331,

STOT SE 2;H371, Aquatic Acute 1;H400, Aquatic Chronic 1;H410

Naphtalène < 1 91-20-3 - 601-052-00-2 #

202-049-5

Classification: DSD: Carc. Cat. 3;R40, Xn;R22, N;R50-53

CLP: Acute Tox. 4;H302, Carc. 2;H351, Aquatic Chronic 1;H410

Limonène < 0,2 5989-27-5 - 601-029-00-7

227-813-5

Classification: DSD: R10, Xi;R38, R43, N;R50/53

CLP: Flam. Liq. 3;H226, Skin Irrit. 2;H315, Skin Sens. 1;H317, Aquatic Acute

1;H400, Aquatic Chronic 1;H410

Liste des abréviations et des symboles pouvant être utilisés ci-avant

CLP: Règlement n° 1272/2008. DSD: Directive 67/548/CEE.

M: facteur M

Note C: Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères. Dans ces cas-là, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou un mélange d'isomères.

Remarques sur la composition

Le texte intégral de toutes les phrases R et H est présenté dans la rubrique 16. Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

SECTION 4: Premiers secours

Informations générales

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

MEFISTO SHOCK SDS France

921553 N° de version: 01 Date de révision: - Date de publication: le 05-octobre-2014

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

confortablement respirer. Consulter immédiatement un médecin. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène et surveiller étroitement. Ne pas utiliser le bouche-à-bouche si la victime a inhalé la substance. Pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque raccordé à un insufflateur manuel muni d'une valve à sens unique, ou autre dispositif médical respiratoire

approprié. En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Lors d'un contact cutané mineur,

éviter d'étaler la substance sur la peau non contaminée. Laver soigneusement la peau pendant plusieurs minutes avec de l'eau et du savon. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Les brûlures chimiques doivent être traitées par un médecin. Laver les vêtements

contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux Laver immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Les personnes portant

des lentilles de contact doivent autant que possible les enlever. Rincer continuellement. Contacter

immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Ingestion

Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison. En cas de vomissement, garder la tête basse pour

éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision brouillée. Risque de lésions oculaires permanentes, y compris cécité. Peut irriter les voies respiratoires. Difficultés respiratoires. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Assurer des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. En cas de brûlure chimique: laver immédiatement avec de l'eau. Enlever, pendant le lavage, les vêtements qui ne collent pas à la peau. Appeler une ambulance. Continuer le lavage pendant le transport à l'hôpital. Garder la victime au chaud. Garder la victime sous observation Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Risques généraux d'incendie Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

appropriés

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas lutter contre l'incendie au jet d'eau pour ne pas risquer de propager les flammes.

Brouillard d'eau. Mousse. Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

d'hydrogène (HCI). Cyanure d'hydrogène. Oxydes d'azote.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Un incendie peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques. Oxydes de carbone. Chlorure

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristesTenir à l'écart le personnel superflu. Garder les pers

Tenir à l'écart le personnel superflu. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les aérosols ou les vapeurs. Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ni surles vêtements. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la

protection individuelle, voir la rubrique 8.

Pour les secouristes Tenir à l'écart le personnel superflu. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la

rubrique 8 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer les cadres ou superviseurs concernés de tout rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

MEFISTO SHOCK SDS France

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Déversements importants : Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Endiguer le matériau renversé si cela est possible. Couvrir d'une bâche de plastique pour éviter la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements mineurs : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer à fond la surface pour éliminer toute contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Pour les conseils relatifs à l'élimination, voir la rubrique 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas respirer les aérosols ou les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Les personnes sensibles aux réactions allergiques doivent porter des gants lors de l'application de ce produit. Éviter toute exposition prolongée. Ne pas goûter ni avaler. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder sous clef. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart des matières incompatibles (voir la Section 10 de la présente FDS).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

PRODUIT BIOCIDE: TP3 désinfectant hygiène vétérinaire - TP18: insecticide - Utilisation professionnelle uniquement.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

La France. INRS, Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques

Composants	Туре	Valeur	
Éthanol (CAS 64-17-5)	VLE	9500 mg/m3	
		5000 ppm	
	VME	1900 mg/m3	
		1000 ppm	
Glutaraldéhyde (CAS 111-30-8)	VLE	0,8 mg/m3	
		0,2 ppm	
	VME	0,4 mg/m3	
		0,1 ppm	
Naphtalène (CAS 91-20-3)	VME	50 mg/m3	
		10 ppm	

UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE

Composants	Туре	Valeur	
Naphtalène (CAS 91-20-3)	VME	50 mg/m3	
		10 ppm	
leurs limites biologiques	Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.		

Valeurs limites biologiques

Suivre les procédures standard de surveillance.

Procédures de suivi recommandées

Donnée inconnue.

Concentrations prédites sans effet (PNEC)

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Donnée inconnue.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable. Des dispositifs de rinçage oculaire et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

MEFISTO SHOCK SDS France Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection

conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement

de protection.

Protection des yeux/du

visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau

Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques. Le liquide peut pénétrer les gants. - Protection des mains

Par conséquent, changer de gants souvent.

Porter des vêtements appropriés résistant aux produits chimiques. L'emploi d'un tablier - Divers

imperméable est recommandé.

Protection respiratoire Aucune recommandation particulière en raison des faibles quantités manipulées. Ne pas respirer

les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter un appareil respiratoire à filtre

antigaz, type K.

Risques thermiques Porter des équipements de protection contre la chaleur, si nécessaire.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène Mesures d'hygiène

personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Informer les cadres ou superviseurs concernés de tout rejet dans l'environnement.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Émulsion, huile dans l'eau. **Aspect**

État physique Liquide. Fluides. **Forme** Liquide.

Couleur Orange Odeur Agrumes

Seuil olfactif Donnée inconnue.

3,3 pН

Point de fusion/point de

congélation

Donnée inconnue.

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

Donnée inconnue.

Point d'éclair > 150,0 °C (> 302,0 °F) (Method A,9 Regulation 440/2008)

Taux d'évaporation Donnée inconnue. Inflammabilité (solide, gaz) Sans objet.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Donnée inconnue. limite inférieure

d'inflammabilité (%)

Donnée inconnue. limite supérieure

d'inflammabilité (%)

Pression de vapeur Donnée inconnue. Densité de vapeur Donnée inconnue. Densité relative 0,996 (20 °C (68 °F)) Donnée inconnue. Solubilité(s) Donnée inconnue. Coefficient de partage:

n-octanol/eau

Donnée inconnue.

Température d'auto-inflammabilité

Température de décomposition Donnée inconnue.

Viscosité 35,2 mm²/s (20 °C (68 °F))

Propriétés explosives Donnée inconnue.

Propriétés comburantes Non comburant. (Propriétés comburantes, méthode A.21).

9.2. Autres informations

pH en solution aqueuse 4,4 (1%). **Tension superficielle** évalué

MEFISTO SHOCK SDS France

921553 N° de version: 01 Date de révision: -Date de publication: le 05-octobre-2014 **Risques thermiques**

Stabilité thermique Pas de réaction exothermique entre 25 °C et 500 °C.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de

transport.

10.2. Stabilité chimique Ce produit est stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions

dangereuses

Corrosifs pour les métaux.

10.4. Conditions à éviter Eviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des substances incompatibles.

10.5. Matières incompatibles Agents oxydants forts. Acides forts. Bases fortes. Amines. Ammoniac. Aluminium et alliages

d'aluminium. Composés à base de cuivre. Acier ordinaire Fer Acier.

10.6. Produits de

décomposition dangereux

Les produits de décomposition dépendent de la température, de l'alimentation en air et de la

présence d'autres matières.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Informations générales L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut provoquer des effets

indésirables.

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Nocif par inhalation. Risque présumé d'effets graves pour les organes par inhalation. Risque

présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des

difficultés respiratoires par inhalation.

Contact avec la peau Provoque de graves brûlures de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact avec les yeux Provoque des lésions oculaires graves.

Ingestion Provoque des brûlures de l'appareil digestif. Nocif en cas d'ingestion.

Symptômes Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Les symptômes peuvent inclure des

picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision brouillée. Risque de lésions oculaires permanentes, y compris cécité. Peut irriter les voies respiratoires. Difficultés

respiratoires.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Nocif par inhalation. Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les

voies respiratoires.

Composants Espèce Résultats d'essais

Chlorure d'alkyl(C12-16)diméthylbenzylammonium (CAS 68424-85-1)

Aiguë Oral

DL50 Rat 426 mg/kg

Deltaméthrine (iso) (CAS 52918-63-5)

Aiguë

Cutané

DL50 Lapin > 2000 mg/kg

Inhalation

CL50 Rat 0,785 mg/l, 2 Heures

Oral

DL50 Rat 31 mg/kg

Glutaraldéhyde (CAS 111-30-8)

Aiguë

Cutané

DL50 Lapin 0,56 ml/kg, 24 Heures

0,25 ml/kg, 24 Heures

Rat 2,46 ml/kg, 4 Heures

Souris > 4500 mg/kg

Divers

DL50 Rat 9,8 mg/kg
Souris 15 mg/kg

Inhalation

CL50 Rat 24 ppm, 4 Heures

MEFISTO SHOCK SDS France

921553 N° de version: 01 Date de révision: - Date de publication: le 05-octobre-2014

Composants **Espèce** Résultats d'essais 0,28 - 0,39 mg/l, 4 Heures LC100 Rat 15 mg/l, 7 Heures Oral **DL50** 0,5 ml/kg Lapin Rat 1,07 ml/kg Souris 100 mg/kg Hydrocarbures, C10, aromatiques, naphtalène < 1 % (CAS Non disponible) Aiguë Cutané DL50 Lapin > 2000 mg/kg, 24 Heures Inhalation CL50 Rat > 4688 mg/m3 Oral DL50 Rat 5210 mg/kg Naphtalène (CAS 91-20-3) Aiguë Cutané DL50 Lapin > 2 g/kg Oral DL50 Rat 490 mg/kg Corrosion cutanée/irritation Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. cutanée

Irritation/corrosion - Peau

MEFISTO SHOCK (CAS Mélange) OECD N°404.

Result: Corrosif pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par

inhalation.

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible.

Cancérogénicité Le risque d'un cancer ne peut pas être exclu avec une exposition prolongée.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Deltaméthrine (iso) (CAS 52918-63-5) 3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour

l'homme.

Limonène (CAS 5989-27-5) 3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour

l'homme.

Naphtalène (CAS 91-20-3) 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible. Toxicité pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée

Non classé.

Danger par aspiration Non classé.

Informations sur les mélanges

et informations sur les substances

Aucune information disponible.

Autres informations

Donnée inconnue.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MEFISTO SHOCK SDS France 8 / 12

Composants **Espèce** Résultats d'essais

Deltaméthrine (iso) (CAS 52918-63-5)

Aquatique

Crustacé CE50 Puce d'eau (Daphnia magna) 0 mg/l, 48 heures Poisson CL50 0,0019 mg/l, 96 heures Heteropneustes fossilis

Naphtalène (CAS 91-20-3)

Aquatique

CE50 Crustacé Puce d'eau (Daphnia magna) 1,09 - 3,4 mg/l, 48 heures Poisson CL50 Saumon rose (Oncorhynchus 0,95 - 1,62 mg/l, 96 heures gorbuscha)

12.2. Persistance et Ce produit n'est pas facilement biodégradable. (OECD 301D). Intrinsèquement biodégradable : dégradabilité

81,2 % après 28 jours - OCDE 302B - Zahn-Wellens.

12.3. Potentiel de Donnée inconnue.

bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Deltaméthrine (iso) (CAS 52918-63-5) 6,2 Limonène (CAS 5989-27-5) 4.232

Facteur de bioconcentration

(FBC)

Donnée inconnue.

12.4. Mobilité dans le sol Aucunes informations disponibles.

12.5. Résultats des Cette substance ou ce mélange n'est pas classé comme PBT ou vPvB.

évaluations PBT et

vPvB

12.6. Autres effets néfastes Aucun connu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets résiduaires Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les doublures intérieures

> ou récipients vides peuvent conserver des résidus de produit. N'éliminer cette matière et son récipient qu'en prenant toutes les précautions nécessaires (voir : Instructions relatives à

l'élimination).

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à Emballage contaminé

des fins de recyclage ou d'élimination. Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit. Respecter les avertissements de l'étiquette même quand le récipient est vide.

Code des déchets UE Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services

d'élimination de déchets.

Informations / Méthodes

d'élimination

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Empêcher que cette substance ne s'écoule dans les égouts ou le réseau d'eau. Ne pas contaminer les étangs,

les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le

contenu/récipient conformément aux réglementations

locales/régionales/nationales/internationales.

Précautions particulières Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

SECTION 14: Informations relatives au transport

ADR

14.1. Numéro ONU UN3265

14.2. Nom d'expédition des Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s. (Chlorure d'alkyl(C12-16)diméthylbenzylammonium)

Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

8 Classe Risque subsidiaire Label(s)

No. de danger (ADR) Donnée inconnue. Code de restriction en Donnée inconnue.

tunnel

14.4. Groupe d'emballage Ш 14.5. Dangers pour Oui

l'environnement

14.6. Précautions Consulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation. particulières à prendre par

l'utilisateur

MEFISTO SHOCK SDS France

921553 N° de version: 01 Date de révision: -Date de publication: le 05-octobre-2014 RID

14.1. Numéro ONU UN3265

14.2. Nom d'expédition des Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s. (Chlorure d'alkyl(C12-16)diméthylbenzylammonium)

Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 8
Risque subsidiaire Label(s) 8
14.4. Groupe d'emballage II
14.5. Dangers pour Oui

l'environnement

14.6. PrécautionsConsulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute

particulières à prendre par manipulation.

l'utilisateur

ADN

14.1. Numéro ONU UN3265

14.2. Nom d'expédition des Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s. (Chlorure d'alkyl(C12-16)diméthylbenzylammonium)

Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 8
Risque subsidiaire Label(s) 8
14.4. Groupe d'emballage II
14.5. Dangers pour Oui

l'environnement

14.6. PrécautionsConsulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute

particulières à prendre par manipulation.

l'utilisateur

IATA

14.1. UN number UN3265

14.2. UN proper shipping Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s. (Alkyl(C12-16)dimethylbenzylammonium chloride)

name

14.3. Transport hazard class(es)

Class 8
Subsidiary risk 14.4. Packing group II
14.5. Environmental hazards Yes
ERG Code 8L

14.6. Special precautions Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

for user

IMDG

14.1. UN number UN3265

14.2. UN proper shipping CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. (Alkyl(C12-16)dimethylbenzylammonium

name chloride)

14.3. Transport hazard class(es)

Class 8
Subsidiary risk 14.4. Packing group ||
14.5. Environmental hazards
Marine pollutant Yes
EmS F-A, S-B

14.6. Special precautions Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

for user

14.7. Transport en vrac Sans objet.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au

recueil IBC

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations de l'UE

MEFISTO SHOCK SDS France

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe II

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants, Annexe I et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 1 et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 2 et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 3 et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 166/2066 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, **Annexe II**

Règlement (EC) n° 1907/2006 (REACH), Article 59, paragraphe 10, Liste des substances candidates actualisée par l'ECHA

N'est pas listé.

Autorisations

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements N'est pas listé.

Restrictions d'utilisation

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation, et ses modifications

Naphtalène (CAS 91-20-3)

Directive 2004/37/CE: concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail

N'est pas listé.

Directive 92/85/CEE: concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail

Naphtalène (CAS 91-20-3)

Other EU regulations

Directive 96/82/CE (Seveso II) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

N'est pas listé.

Directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Deltaméthrine (iso) (CAS 52918-63-5)

Glutaraldéhyde (CAS 111-30-8)

Limonène (CAS 5989-27-5)

Naphtalène (CAS 91-20-3)

Directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail

Deltaméthrine (iso) (CAS 52918-63-5)

Glutaraldéhyde (CAS 111-30-8)

Limonène (CAS 5989-27-5)

Naphtalène (CAS 91-20-3)

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays Autres réglementations

concerné. Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) N°

Conformément à la directive 94/33/CE sur la protection des jeunes au travail, les personnes âgées Réglementations nationales

de moins de 18 ans ne peuvent pas travailler avec ce produit. Se conformer à la réglementation

nationale concernant l'emploi des agents chimiques.

15.2. Évaluation de la sécurité

chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

MEFISTO SHOCK SDS France

SECTION 16: Autres informations

Liste des abréviations

DSD: Directive 67/548/CEE. CLP: Règlement n° 1272/2008.

PBT : persistante, bioaccumulable et toxique. vPvB: très persistante et très bioaccumulable.

TWA: Moyenne pondérée en temps.

STEL: Valeur limite d'exposition à court terme.

TLV: Threshold Limit Value (Valeur limite d'exposition).

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité Informations sur la méthode

d'évaluation utilisée pour classer le mélange

Références

La classification au titre des risques envers la santé et l'environnement est dérivée d'une

combinaison de méthodes de calcul et de données d'essai, le cas échéant.

ESIS (Système européen d'information sur les substances chimiques)

Texte intégral des

avertissements ou des phrases R et des mentions H en Sections 2 à 15

R10 Inflammable.

R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R23/25 Toxique par inhalation et par ingestion.

R34 Provoque des brûlures. R38 Irritant pour la peau.

R40 Effet cancérogène suspecté — preuves insuffisantes.

R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H311 Toxique par contact avec la peau.

H312 Nocif par contact cutané.

H312 Nocif par contact avec la peau.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H331 Toxique par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations de formation Clause de non-responsabilité Suivre les instructions dispensées pendant la formation lors de la manipulation de ce matériau.

Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement. Les informations contenues dans cette fiche sont exactes dans l'état actuel des connaissances et reposent sur les données disponibles au moment de la préparation du document.

MEFISTO SHOCK SDS France